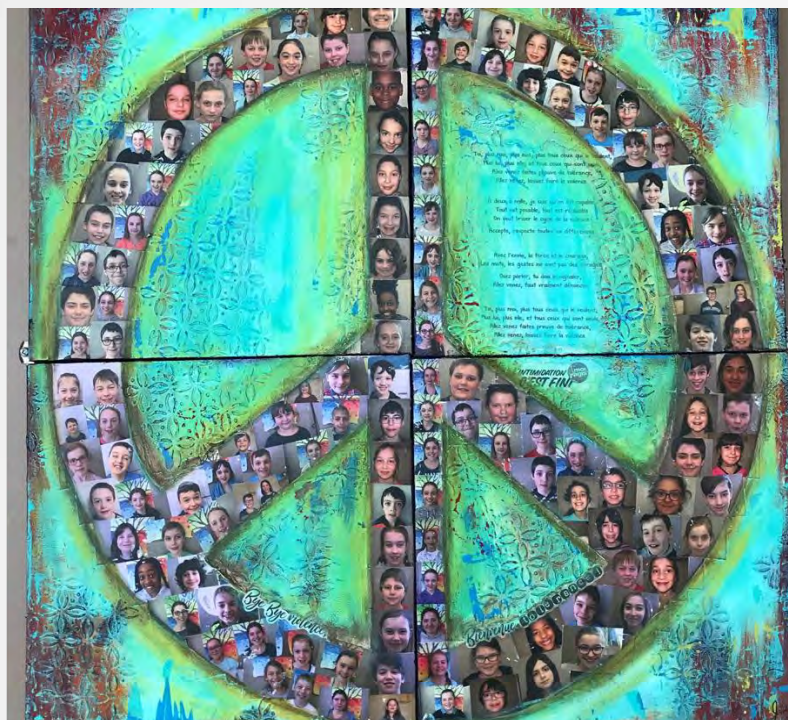




Rapport annuel

2017-2018

Textes : Membres du conseil de direction

Révision linguistique : Jennifer Rousseau
Conseillère pédagogique en français

Réalisation : Lucie Giguère et Sonia Proulx
Secrétaires de gestion

Impression : Commission scolaire de Portneuf
Centre administratif Michel-Pagé
310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G3M 1Z8



Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation



Table des matières

Message de la présidence et de la direction générale	2
Gouvernance	4
Gestion des effectifs	6
Profil	7
Convention de partenariat 2012-2016	9
Secrétariat général	17
Protecteur de l'élève	20
Rapport financier au 30 juin 2018	21
Volet culturel	22
Centre administratif Michel-Pagé	23
Répertoire 2017-2018	
Écoles primaires	24
Écoles secondaires	25
Centre de formation générale des adultes et de la formation professionnelle	25
École du pénitencier de Donnacona	25
Services de garde	26
En reconnaissance	27
Déclaration de service aux citoyens	28

Message de la présidence et de la direction générale



L'élaboration du nouveau Plan d'engagement vers la réussite fut sans aucun doute l'élément central de l'année scolaire 2017-2018. C'est en avril 2017 qu'un comité, composé de huit directions d'établissement et de services, sous la responsabilité de la direction générale, lançait les travaux d'élaboration du premier Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de Portneuf.

Les travaux, échelonnés sur plusieurs mois, ont débuté par un vaste sondage auprès du personnel, des partenaires et de la communauté, afin de recueillir des données de satisfaction envers les services offerts par la commission scolaire et ses établissements et de cibler les besoins de la clientèle. Cet exercice a également permis d'affirmer les enjeux en vue d'établir les orientations et les objectifs relativement avec la Politique de la réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Il importe de se rappeler que la cible pour le taux de diplomation et de qualification est de 83 % en 2022 et que la situation actuelle est de 77,3 %. De plus, la commission scolaire a poursuivi son implication dans le projet CAR (Collaborer - Apprendre - Réussir) de la Fondation Chagnon qui consiste à implanter des communautés de pratiques professionnelles auprès des directions d'établissement.

Au plan politique, nous avons appliqué les nouvelles dispositions du projet de loi 105 dont la mise en place du comité de répartition des ressources. Le conseil des commissaires a procédé à l'adoption de son nouveau Code d'éthique et de déontologie et à la révision du Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs. De plus, le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes a été revu et adopté à l'automne 2017.

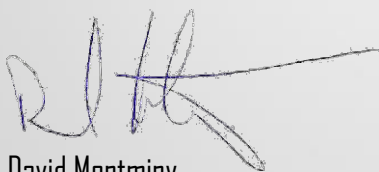
La Commission scolaire de Portneuf a également adopté sa nouvelle politique de communication.

Au plan administratif, monsieur Luc Galvani, directeur général, a quitté ses fonctions en juin 2018. L'intérim a été assuré par madame Monique Delisle, également secrétaire générale.

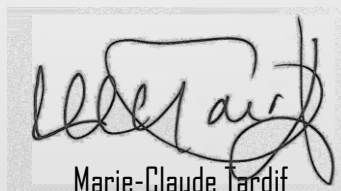
La commission scolaire a procédé, en octobre, à l'inauguration de l'agrandissement de son école du Bon-Pasteur à Cap-Santé. Ce même mois, le Centre de formation de Portneuf effectuait l'inauguration de son Pavillon de la santé à Saint-Raymond. De plus, en juin, une première pelletée de terre a été lancée à l'endroit même où auront lieu les travaux d'embellissement de la cour d'école des Bourdons à Neuville.

La commission scolaire a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires socioéconomiques notamment en appuyant différentes activités sur son territoire comme l'Expo Donnacona, le Grand défi Pierre Lavoie, le salon Contact Emploi Portneuf et plusieurs autres.

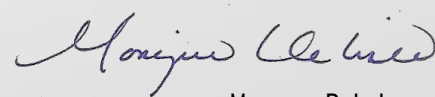
En terminant, la Commission scolaire de Portneuf a tenu son douzième tournoi de golf annuel et c'est sous la présidence de madame Roselyne Dunn, responsable de la maison d'édition La Collection Tardivel, que nous avons cumulé des bénéfices de plus de 20 000 \$ qui seront distribués à nos établissements et à l'organisme Portneuf en forme pour encourager la pratique de saines habitudes de vie.



David Montminy
Président



Marie-Claude Tardif
Directrice générale



Monique Delisle
Directrice générale
adjointe

Gouvernance



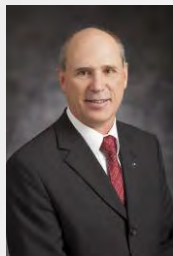
David Montminy *

Président du conseil des commissaires
Président du comité exécutif

* Membre du comité exécutif



Laurette Côté
Circonscription 1



Roger B. Plamondon *
Circonscription 2



Yves Walsh
Circonscription 3



Lina Moisan
Circonscription 4



Serge Tremblay
Circonscription 5



Johanne Minville
Circonscription 6



Marie-Claude
Deschênes *
Circonscription 7



Isabelle Mainguy *
Circonscription 8



Sylvain
Lefebvre-Matte *
Circonscription 9



Stéphanie Ratté
Représentante du comité de
parents
pour le EHDA



Nadia Paradis
Représentante du
comité de parents
au primaire



Benoit Bisson *
Représentant du
comité de parents
au secondaire

DIVISION DES CIRCONSCRIPTIONS

- Circonscription 1 :** Municipalités de Rivière-à-Pierre, de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Sainte-Christine-d'Auvergne. Elle comprend aussi les territoires non organisés de Lac-Lapeyrière, de Linton, de Lac-Blanc et une partie de la Ville de Saint-Raymond.
- Circonscription 2 :** Ville de Lac-Sergent et une partie de la Ville de Saint-Raymond.
- Circonscription 3 :** Ville de Saint-Basile et une partie de la Ville de Pont-Rouge.
- Circonscription 4 :** Une partie de la Ville de Pont-Rouge.
- Circonscription 5 :** Ville de Neuville et une partie de la Ville de Donnacona.
- Circonscription 6 :** Une partie de la Ville de Donnacona.
- Circonscription 7 :** Villes de Portneuf et de Cap-Santé.
- Circonscription 8 :** Municipalités de Deschambault-Grondines et de Saint-Gilbert ainsi que la Ville de Saint-Marc-des-Carrières.
- Circonscription 9 :** Municipalités de Saint-Ubalde, de Saint-Casimir, de Saint-Alban et de Saint-Thuribe.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire de Portneuf est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- président élu au suffrage universel;
- neuf (9) commissaires élus ou nommés en application de la Loi sur les élections scolaires (chapitre E-2.3);
- trois (3) commissaires représentants du comité de parents : l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire, l'un choisi parmi les représentants de l'ordre secondaire et l'un choisi parmi les parents d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élus en application de la Loi sur l'instruction publique.

En vertu de l'article 176.1 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire;
- sur proposition du président, d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le site Internet de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (Notre organisation/Conseil des commissaires/Séances du conseil).

LES COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1.

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux (2) rencontres, au printemps 2018, au sujet de l'élaboration du nouveau code d'éthique et de déontologie des commissaires.

Comité de vérification

Le comité de vérification a rencontré l'auditeur externe pour discuter du mandat d'audit des états financiers et pour recevoir les commentaires et les recommandations de ce dernier pour faire suite à sa mission.

Comité des ressources humaines

Le comité s'est réuni à une (1) reprise au cours de l'année scolaire 2017-2018. Lors de cette rencontre, les membres ont discuté des différents critères de répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2018-2019. Les catégories d'emplois concernées par cette analyse sont les enseignants en orthopédagogie au primaire, les orthopédagogues au secondaire, les psychologues, les conseillers en orientation ainsi que les techniciens en éducation spécialisée au primaire et au secondaire.

De plus, il a été question des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels pour la prochaine année scolaire. Finalement, le comité a discuté de la dotation du personnel qui s'avère un enjeu très important actuellement.

Gestion des effectifs

RESSOURCES HUMAINES

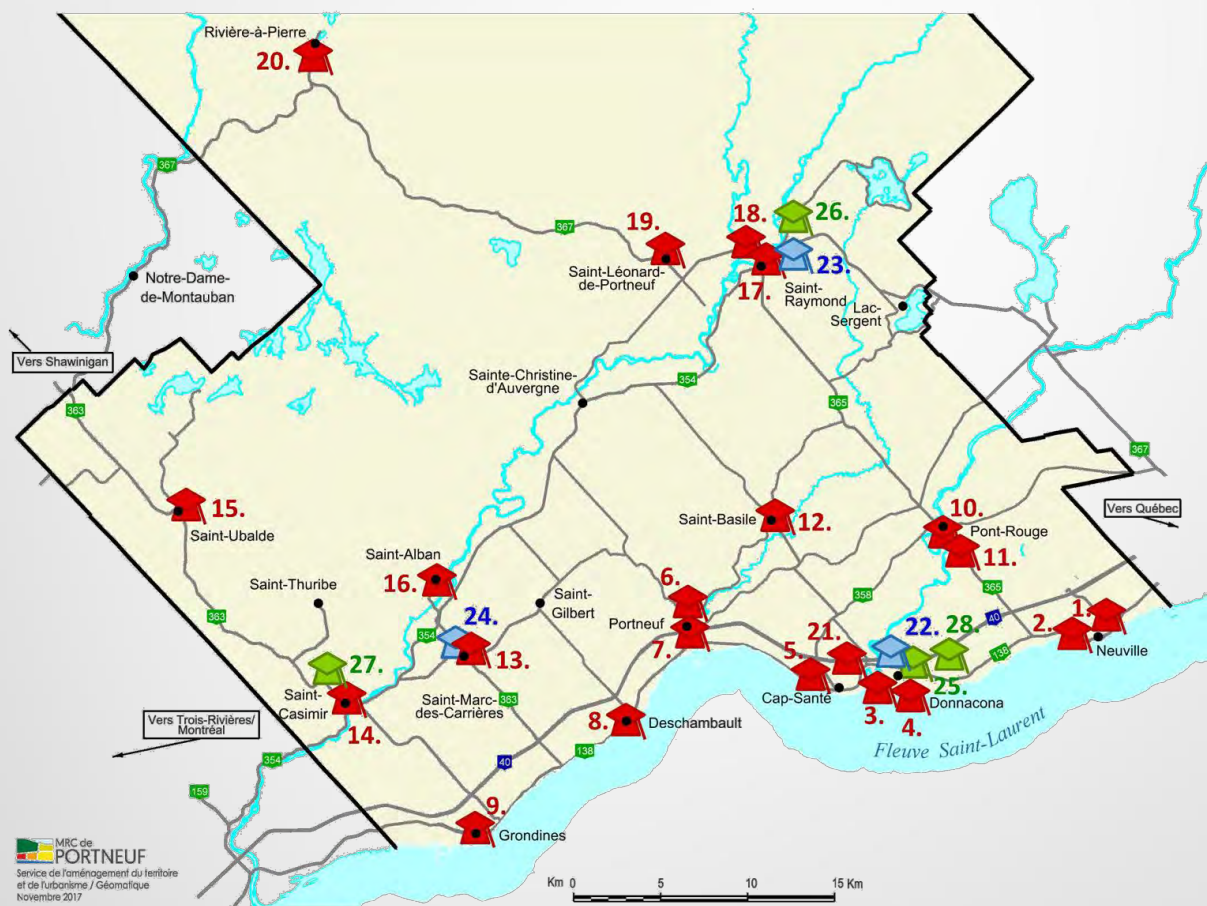
		Mars 2017	Mars 2018
1.	Personnel d'encadrement	47	49
2.	Personnel professionnel	56	60
3.	Personnel enseignant	671	708
4.	Personnel de bureau, technicien et assimilé	621	678
5.	Ouvriers, personnel d'entretien et de service	56	59
TOTAL		1 451	1 554



Profil

CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d'une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l'est et la ville de Trois-Rivières à l'ouest, notre territoire se juxtapose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 53 008 résidents habitent les 18 municipalités couvertes par la Commission scolaire de Portneuf.



Écoles primaires

Neuveville : École des Bourdons-et-Courval
 École des Bourdons (1)
 École Courval (2)
 Donnacona : École de la Saumonière
 Pavillon Jacques-Cartier (3)
 Pavillon du Saint-Laurent (4)
 Cap-Santé : École du Bon-Pasteur (5)
 Portneuf : École des Sentiers-et-de-la-Riveraine
 École des Sentiers (6)
 École de la Riveraine (7)
 Deschambault-Grondines :
 École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines
 École du Phare (8)
 École Saint-Charles-de-Grondines (9)
 Pont-Rouge : École du Perce-Neige
 Pavillon du Perce-Neige (10)
 Pavillon Saint-Charles (11)

Saint-Basile : École des Trois-Sources (12)
 Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Alban :
 École Sainte-Marie-et-du-Goland
 École Sainte-Marie (13)
 École du Goland (16)
 Saint-Casimir : École du Bateau-Blanc (14)
 Saint-Ubalde : École de la Morelle (15)
 Saint-Raymond : École de la Grande-Valée
 École Marguerite-D'Youville (17)
 École Saint-Joseph (18)
 Saint-Léonard-de-Portneuf : École Marie-du-Saint-Sacrement (19)
 Rivière-à-Pierre : École Saint-Cœur-de-Marie (20)
 Cap-Santé : Portneuf Elementary School (21)
 (Commission scolaire Central Québec)

Écoles secondaires

Donnacona : École secondaire de Donnacona (22)
 Saint-Raymond : École secondaire Louis-Jobin (23)
 Saint-Marc-des-Carrières : École secondaire de Saint-Marc (24)

Éducation aux adultes Centre de formation de Portneuf

Donnacona : FP et FGA (25)
 Saint-Raymond : FP et FGA (26)
 Saint-Casimir : FGA (27)
 Établissement de Donnacona : FGA (28)

FP: Formation professionnelle
 FGA: Formation générale aux adultes

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 6 367 élèves inscrits à temps plein (ETP). Elle met à la disposition des citoyens un réseau de dix-huit (18) établissements : treize (13) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires et un (1) centre de formation professionnelle et d'éducation des adultes (offrant trois (3) points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le centre administratif se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf participe activement au développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 878 employés répartis selon les fonctions suivantes : personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

Un budget annuel de fonctionnement de quelque 75 millions de dollars a permis à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ 19 % de ses revenus proviennent de la taxe scolaire.

TRANSPORT SCOLAIRE

En 2017-2018, le transport a disposé d'un budget de 5,9 millions de dollars. Quotidiennement, les véhicules ont parcouru 7 789 km afin d'offrir le service à environ 5 732 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (le transport du midi a été organisé par les transporteurs scolaires). Quarante-huit (48) élèves de la région ont été transportés vers les écoles anglophones de Québec, vingt-et-un (21) élèves HDAA vers les écoles spécialisées de Québec et cent-seize (116) élèves vers Portneuf Elementary School de Cap-Santé. Grâce à ce service, la commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à quatre-vingt-treize (93) conducteurs provenant de neuf (9) compagnies ainsi que de six (6) berlines pour le transport adapté.

MISSIONS

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique ainsi que par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. (Article 207.1 LIP)

VISION

Réussir

La Commission scolaire de Portneuf vise la réussite de ses élèves et de ses équipes grâce à leur engagement dans un processus d'amélioration continue.

VALEURS

Autonomie - Respect - Engagement

Convention de partenariat 2012-2016 (prolongation jusqu'en 2018)

PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016 (PROLONGATION JUSQU'EN 2018)

ORIENTATION 1 — Favoriser la réussite et la persévérance scolaires des jeunes et des adultes de notre territoire

BUT 1 - L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Premier objectif mesurable :

D'ici 2018, augmenter de 4 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018		Cible Juin 2020
71 %		77 %		83 %
Filles :	82 %	Filles :	82 %	
Garçons :	61 %	Garçons :	72 %	

La formation portant sur les disciplines ciblées et l'accompagnement des enseignants concernés a été au cœur des priorités du premier but.

Indicateur interne 1.1.1 :

Le taux trimestriel de réussite des élèves de 2^e secondaire pour la science et la technologie * et des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique, l'anglais et l'univers social.

2^e secondaire

Situation 2015 Juin 2015	Situation actuelle Juin 2018
Science et technologie : 98 %	Science et technologie : 88 %
* Ajout à la convention de partenariat en 2014-2015	

3^e secondaire

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
Français :	88 %	Français :	92 %
Mathématique :	86 %	Mathématique :	89 %
Anglais :	90 %	Anglais :	90 %
Univers social :	82 %	Univers social :	84 %

4^e secondaire

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
Français :	89 %	Français :	94 %
Mathématique CST :	77 %	Mathématique CST :	88 %
Mathématique SN :	87 %	Mathématique SN :	88 %
Mathématique TS :	100 %	Mathématique TS :	93 %
Anglais :	93 %	Anglais :	92 %
Univers social :	85 %	Univers social :	81 %

Globalement, les taux de réussite sont très satisfaisants. Les moyens mis en place et la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permettent de connaître périodiquement la situation des élèves et de cibler, avec les ressources pédagogiques, les notions et concepts à prioriser.

Pour ces disciplines :

- douze (12) formations offertes par la commission scolaire ont été données relativement à cet indicateur;
- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique;
- deux (2) projets dans le cadre des fonds coopératifs ont été réalisés.

Indicateur interne 1.1.4 :

Le taux trimestriel de réussite en mathématique et en anglais des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire.

2^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
Mathématique :	95 %	Mathématique :	95 %
Anglais :	100 %	Anglais :	99 %

4^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
Mathématique :	93 %	Mathématique :	95 %
Anglais :	96 %	Anglais :	99 %

6^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
Mathématique :	88 %	Mathématique :	88 %
Anglais :	93 %	Anglais :	98 %

Pour ces disciplines :

- neuf (9) formations offertes par la commission scolaire ont été données relativement à cet indicateur;
- trois (3) projets de développement pédagogique organisés par la commission scolaire;
- deux (2) projets dans le cadre des fonds coopératifs ont été réalisés.

Deuxième objectif mesurable :

D'ici 2018, réduire à quarante-trois (43) le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018**		Cible Juin 2020
<i>Décrocheurs :</i>	45	<i>Décrocheurs :</i>	19	43 décrocheurs*
Garçons :	24	Garçons :	13	
Filles :	21	Filles :	6	

* Bien que la cible soit atteinte en 2018, nous continuons à faire en sorte que la diminution se poursuive.

** Année de référence du MÉES (2015-2016)

Indicateur interne I.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires.

La commission scolaire a maintenu le comité de relance. Ce comité permet, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs, de limiter des abandons et d'accompagner les élèves dans un cheminement académique et personnel, s'il y a lieu.

Nombre de rencontres du comité :	5
Nombre de dossiers traités :	45
Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire :	25
Nombre d'élèves dont les démarches de dossiers sont actives :	20

Indicateur interne I.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires.

À la suite des formations reçues et des moyens mis en place dans les établissements, les intervenants de ces derniers actualisent cet indicateur.

Indicateur interne I.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique.

Chaque année, la commission scolaire poursuit et enrichit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés. Le nouveau personnel bénéficie de mises à niveau par ces formations.

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire relativement à cet indicateur :	1
Nombre de nouveaux titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation « La forêt de l'alphabet » :	3
Nombre de nouveaux intervenants qui ont suivi la formation DILÉ (Dépistage et Interventions en Langage Écrit) :	0

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles :

- Accompagnement d'enseignants dans la planification annuelle des contenus disciplinaires en mathématique et en anglais de façon à faire des choix stratégiques pour accorder le temps nécessaire aux apprentissages essentiels.
- Modélisation, auprès d'enseignants, de pratiques de rétroaction durant l'apprentissage.
- Formation relative à l'harmonisation des pratiques évaluatives en anglais pour la compétence *écrire*.
- Formations iPad dans plusieurs disciplines permettant l'actualisation de projets pédagogiques novateurs qui suscitent beaucoup d'intérêt et d'engouement auprès des élèves et du personnel.
- Poursuite de l'implantation du programme *Actif au quotidien* au préscolaire et au primaire dans quatre (4) écoles.
- Formation des animatrices du programme *Passe-Partout* par le biais de huit (8) ateliers.
- Accompagnement d'une école primaire dans le cadre du projet *EnSciences pour la réussite* de l'IRC-CN.
- Formation et accompagnement des enseignants du Réseau-TIC afin de déployer stratégiquement le plan numérique dans chacune des écoles.
- Accompagnement des directions d'école et des enseignants dans la constitution des combos numériques.
- Offre de formation pour l'implantation de classes flexibles et différenciées.

BUT 2 - L'AUGMENTATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Premier objectif mesurable :

D'ici 2018, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire.

Indicateur interne 2.1 :

La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin aux épreuves commission scolaire et ministérielles en lecture et en écriture en 2^e année, en 4^e année et en 6^e année du primaire.

Situation de départ Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
2 ^e année lecture :	77 %	2 ^e année lecture :	79 %
2 ^e année écriture :	79 %	2 ^e année écriture :	79 %
4 ^e année lecture :	73 %	4 ^e année lecture :	77 %
4 ^e année écriture :	76 %	4 ^e année écriture :	78 %
6 ^e année lecture :	73 %	6 ^e année lecture :	74 %
6 ^e année écriture :	77 %	6 ^e année écriture :	78 %

Nombre de formations offertes par la commission scolaire relativement à cet indicateur :	6
Nombre de projets de développement pédagogique actualisés :	1

Deuxième objectif mesurable :

D'ici 2018, augmenter de 4% les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Indicateur interne 2.2 :

La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire en lecture et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire.

Situation de départ Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
2 ^e secondaire lecture :	67 %	2 ^e secondaire lecture :	72 %
2 ^e secondaire écriture :	64 %	2 ^e secondaire écriture :	72 %

Nombre de formations offertes par la commission scolaire relativement à cet indicateur :	2
--	---

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles :

- Accompagnement d'enseignants dans la planification annuelle des contenus disciplinaires en français de façon à faire des choix stratégiques pour accorder le temps nécessaire aux apprentissages essentiels.
- Modélisation, auprès d'enseignants, de pratiques de rétroaction durant l'apprentissage.
- Formation des enseignants du 1^{er} cycle du primaire sur les ateliers d'écriture (Les « Units »).
- Participation des conseillers(ères) pédagogiques à des communautés d'apprentissage professionnelle selon les besoins exprimés par les différentes écoles.
- Formation portant sur des ateliers d'apprentissage de niveau 2 en français selon le modèle RAI.

BUT 3 – L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES D'ÉLÈVES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Premier objectif mesurable :

D'ici 2018, maintenir au-delà de 95 % la persévérance scolaire chez les élèves ayant un plan d'intervention.

Situation 2016 Juin 2016	Situation 2017 Juin 2017	Situation actuelle Juin 2018
98 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2015-2016 ont persévéré en septembre 2016	97 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2016-2017 ont persévéré en septembre 2017	95 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2017-2018 ont persévéré en septembre 2018

Indicateur interne 3.1.1 :

Le taux annuel de réussite en français, en mathématique et en anglais des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention.

3^e secondaire

Situation 2016 Juin 2016	Situation 2017 Juin 2017	Situation actuelle Juin 2018
Français : 82 %	Français : 80 %	Français : 74 %
Mathématique : 89 %	Mathématique : 73 %	Mathématique : 68 %
Anglais : 93 %	Anglais : 84 %	Anglais : 78 %

4^e secondaire

Situation 2016 Juin 2016	Situation 2017 Juin 2017	Situation actuelle Juin 2018
Français : 93 %	Français : 85 %	Français : 85 %
Mathématique CST : 71 %	Mathématique CST : 82 %	Mathématique CST : 86 %
Mathématique SN : 71 %	Mathématique SN : 60 %	Mathématique SN : 75 %
Mathématique TS : 77 %	Mathématique TS : 100 %	Mathématique TS : 86 %
Anglais : 86 %	Anglais : 85 %	Anglais : 84 %

Indicateur interne 3.1.2 :

Le taux annuel de réussite en français et en mathématique des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire ayant un plan d'intervention.

2^e année

Situation 2016 Juin 2016	Situation 2017 Juin 2017	Situation actuelle Juin 2018
Français : 85 %	Français : 92 %	Français : 89 %
Mathématique : 80 %	Mathématique : 73 %	Mathématique : 82 %

4^e année

Situation 2016 Juin 2016		Situation 2017 Juin 2017		Situation actuelle Juin 2018	
Français :	95 %	Français :	93 %	Français :	90 %
Mathématique :	84 %	Mathématique :	75 %	Mathématique :	89 %

6^e année

Situation 2016 Juin 2016		Situation 2017 Juin 2017		Situation actuelle Juin 2018	
Français :	93 %	Français :	92 %	Français :	91 %
Mathématique :	69 %	Mathématique :	71 %	Mathématique :	76 %

Indicateur interne 3.1.3 :

Le pourcentage d'élèves au primaire et au secondaire ayant un plan d'intervention.

Situation 2016 Juin 2016		Situation 2017 Juin 2017		Situation actuelle Juin 2018	
27 %		28 %		27 %	

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles :

- Plusieurs formations ont été offertes :
 - ✓ Le trouble d'acquisition de la coordination;
 - ✓ Apprendre à comprendre;
 - ✓ Intervenir dans les habiletés graphomotrices;
 - ✓ Les « dys » (dyslexie-dysorthographe, dysphasie, dyscalculie, etc.);
 - ✓ La différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation, modification);
 - ✓ Les aides technologiques;
 - ✓ L'élève ayant une déficience auditive;
 - ✓ DILÉ (Dépistage et Interventions en Langage Écrit);
 - ✓ Intervenir efficacement auprès des « élèves à défi »;
 - ✓ Syndrome Gilles de la Tourette.
- Comité de concertation mensuel avec nos partenaires du CSSS et de la DPJ.
- Animation de PSII et de TÉVA.
- Accompagnement et rôle-conseil par les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire pour des besoins particuliers tels que les programmes modifiés, les mesures adaptatives, la francisation, les troubles de comportements, etc.
- Implantation des contenus en orientation scolaire et professionnelle au 3^e cycle du primaire.
- Projet OrthoPlus en classe langagière.

ÉVALUATION GLOBALE DU BUT 3 : ZONE DE SURVEILLANCE

BUT 4 – L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Premier objectif mesurable :

D'ici 2018, 100 % des écoles auront élaboré et mis en œuvre une stratégie d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Indicateur interne 4.1 :

Annuellement, le nombre de moyens mis en place dans chaque école dans le cadre de leur stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles :

- Poursuite de l'implantation du programme *Le Soutien au Comportement Positif (SCP)* par le biais de formations et d'accompagnement des écoles ciblées.
- Présentation de l'entente de la présence policière dans les établissements d'enseignement de la Commission scolaire de Portneuf.
- Présentation de l'offre de services de la Sûreté du Québec quant à la prévention de la violence, l'intimidation et la cyberintimidation.
- Élaboration d'un outil d'aide à la décision pour la gestion d'une situation d'intimidation ou de violence.
- Élaboration d'un procédurier pour la gestion des rapports (événements en contexte de violence physique, plainte, etc.)
- Élaboration d'un développement pédagogique de l'apprentissage socio-émotionnel au 1^{er} et au 2^e cycle du primaire.
- Accompagnement des écoles pour l'évaluation des plans de lutte contre l'intimidation et la violence.
- Différentes formations ont été offertes sur les sujets suivants :
 - ✓ Agressif dès le préscolaire : comprendre et accompagner;
 - ✓ L'anxiété, mieux comprendre pour mieux intervenir;
 - ✓ La gestion des comportements, ça s'apprend;
 - ✓ La surveillance stratégique;
 - ✓ Formation des conducteurs d'autobus scolaire.

Situation juin 2018 :

100 % des écoles possèdent un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.



Deuxième objectif mesurable :

D'ici 2018, 100 % des écoles auront produit et mis en œuvre un plan d'action pour promouvoir les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif.

Indicateur interne 4.2 :

Annuellement, le nombre de moyens de promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif mis en place dans chaque école.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles :

- Collaboration avec différents partenaires :
 - ✓ **Centre de santé et de services sociaux (CSSS)** : dans le cadre de l'approche *École en santé*, élaboration d'une offre de services selon les besoins des écoles (Programme 0-5-30, aménagement de la cour d'école).
 - ✓ **Portneuf en forme** : activités de psychomotricité au primaire, défi 2 et 4 km et formation *Actif au quotidien*.
 - ✓ **Arc-en-ciel** : Collation santé aux enfants dans le besoin.
 - ✓ **Table d'Actions Préventives Jeunesse (TAPJ)** : programme de prévention *Système D* au primaire.
 - ✓ **Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) de Portneuf** : conciliation études-travail chez nos adolescents.
 - ✓ **Santé publique** : accompagnement des écoles secondaires dans le projet COMPASS (Études longitudinales sur les habitudes de vie des élèves du secondaire).

Situation juin 2018 :

100 % des écoles ont mis en œuvre un plan d'action.

ÉVALUATION GLOBALE DU BUT 4 : ZONE DE SATISFACTION

BUT 5 – L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Premier objectif mesurable :

D'ici 2018, augmenter de huit (8) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

Situation de départ Juin 2012		Situation actuelle Juin 2018	
49 élèves		18 élèves	
Garçons :	41	Garçons :	15
Filles :	8	Filles :	3

L'inscription des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a connu une baisse au cours des dernières années. Cela s'explique par la baisse démographique importante que vivent les écoles secondaires.

ÉVALUATION GLOBALE DU BUT 5 : ZONE DE SURVEILLANCE

Secrétariat général

NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2017-2018, 6 367 élèves étaient inscrits à temps plein (ETP) dans nos établissements. Parmi la clientèle, on retrouve :

- 239 élèves au service des 4 ans;
- 573 élèves au préscolaire;
- 3 322 élèves au primaire;
- 1 845 élèves au secondaire;
- 721 élèves (144 ETP) en FGA;
- 370 élèves (220 ETP) en FP.

Neuf (9) enfants du territoire de Portneuf ont reçu l'enseignement à la maison.



Karine Toupin,
Directrice du service des
communications et
secrétaire générale

LES DEMANDES REÇUES

Nombre de demandes de révision de décision 2017-2018

Une (1) demande de révision de décision.

Nombre de plaintes 2017-2018

Nous avons reçu soixante-dix-neuf (79) plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et des directions d'école.

Aucune plainte n'a été référée au protecteur de l'élève.

Nombre de dérogations à la fréquentation scolaire

Aucune.

Nombre de demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Nous avons reçu et traité vingt-deux (22) demandes d'accès à l'information.

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la Loi sur l'instruction publique et suite à la consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la marche à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.

RAPPORT SOMMAIRE DE PLAINTES (LIP 96.12 ET 220)

Lors de l'année scolaire 2017-2018, et ce, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Portneuf, qui regroupe une clientèle de 6 367 élèves, la direction générale a reçu deux (2) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

Nature des plaintes portées à la connaissance de la direction générale

Au total, un (1) événement d'intimidation et deux (2) événements de violence ont été signalés à la direction générale. Il est à noter qu'aucune école n'a fait l'objet de plus de cinq (5) événements relatifs à l'intimidation ou à la violence.

INTIMIDATION	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	1	1	15
Au secondaire	0	0	3

VIOLENCE	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	2	2	15
Au secondaire	0	0	3

Nature des interventions

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements :

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- Protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- Mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- Référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- Suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe;
- Transfert d'école pour quelques cas exceptionnels.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

Remarques particulières :

- ✓ Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves de la commission scolaire.
- ✓ Aucune plainte n'a fait l'objet d'une demande auprès du protecteur de l'élève.
- ✓ De façon générale, les parents et les élèves ont déclaré être satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Article 25 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Nombre de divulgations
ou communications

1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0
5. Communications de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	0

NB : Le transfert de la divulgation au Protecteur du citoyen est pris en compte au point 2 (ne relève pas du mandat du responsable de suivi). Quant au transfert au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, la divulgation est répertoriée uniquement au point 5.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANNÉES DE SERVICE

Le 2 novembre 2017, la Commission scolaire de Portneuf rendait hommage à son personnel en soulignant le départ à la retraite de vingt-quatre (24) employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services à l'endroit de la commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux quinze (15) employés qui célébraient leurs vingt-cinq (25) années de service à la commission scolaire.

Protecteur de l'élève



Marc Bergeron
Protecteur de l'élève

Pour l'année 2017-2018, le protecteur de l'élève a traité une demande de révision de décision qui n'a pu être retenue puisqu'elle fut jugée non-fondée.

La demande de révision concernait l'application des accommodements raisonnables dans le cadre d'une demande de transport d'un élève hors-bassin.

En l'absence de motif relié aux accommodements raisonnables, aucune recommandation n'a été émise puisque la demande s'est avérée non-fondée.

Procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision :

*www.csportneuf.qc.ca
(Accès rapide/Plaintes et protecteur de l'élève)*



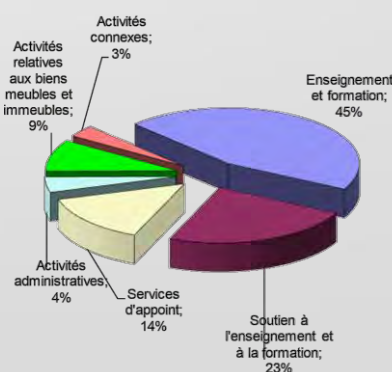
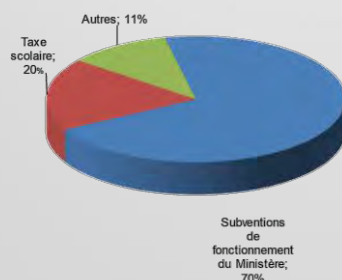
Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2018

La Commission scolaire de Portneuf termine son année financière 2017-2018 avec un excédent d'exercice de 186 072 \$. Additionné à l'excédent accumulé de 9 044 229 \$ du début de l'exercice, l'excédent accumulé au 30 juin 2018 totalise 9 230 301 \$. La firme comptable Bédard Guilbault inc. a audité les états financiers de la commission scolaire. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 28 novembre 2018.



Jean-François Lussier
Directeur des ressources financières, matérielles et
du transport scolaire

	2017-2018		2016-2017	
REVENUS	\$	%	\$	%
Subventions de fonctionnement du Ministère	55 651 913	70%	52 626 293	69%
Taxe scolaire	14 746 961	19%	14 390 043	19%
Autres	8 782 456	11%	8 735 974	12%
Total des revenus	79 181 330	100%	75 752 310	100%
CHARGES				
Enseignement et formation	35 694 162	45%	34 534 636	46%
Soutien à l'enseignement et à la formation	18 573 838	23%	17 246 595	23%
Services d'appoint	11 223 454	14%	10 564 706	14%
Activités administratives	3 545 646	4%	3 439 593	5%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 302 344	9%	6 945 988	9%
Activités connexes	2 655 814	3%	2 743 616	4%
Total des charges	78 995 258	100%	75 475 134	100%
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	186 072	0%	277 176	0%
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 044 229		8 767 053	
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE *	9 230 301		9 044 229	
*Excédent accumulé disponible au 30 juin 2018:				
Excédent accumulé au 30 juin 2018:	9 230 301		9 044 229	
Moins: valeur comptable des terrains	(1 905 648)		(1 905 648)	
Moins: avantages sociaux futurs	(2 913 145)		(3 093 179)	
Moins: fonds réservés pour les écoles:	(1 445 982)		(1 132 613)	
Moins: montant réservé pour le budget 2018-2019:	(606 810)		(228 007)	
Excédent non affecté au 30 juin 2018	2 358 716		2 684 782	



Volet culturel

PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016 (PROLONGATION JUSQU'EN 2018)

ORIENTATION 2 — Développer, chez les membres de notre communauté éducative, l'identité culturelle portneuvoise

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, promouvoir la connaissance de notre patrimoine portneuvois.

Indicateur général 1 : Le nombre de projets relatifs au patrimoine réalisés.

Mécanisme de suivi : Bilan du comité culturel.

Deuxième objectif mesurable : D'ici 2018, favoriser l'émergence d'initiatives à caractère scientifique dans tous nos établissements.

Indicateur général 2 : Le nombre d'activités à caractère scientifique développées.

Moyens

2.1.1 Accompagner et soutenir, dans chacun des vingt (20) établissements, la réalisation ou le maintien d'au moins un projet scientifique avec la collaboration d'au moins un partenaire local.

	Juin 2013		Juin 2014		Juin 2015		Juin 2016		Juin 2017		Juin 2018	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
COMITÉ CULTUREL												
Nombre de projets	9	2	10	2	11	1	12	4	17	2	20	1
Nombre d'élèves	1 325	132	1 347	177	1 684	54	2 216	310	2 474	163	2 926	50
COMITÉ SCIENTIFIQUE												
Nombre de projets	4	2	12	5	14	5	17	2	17	2	12	3
Nombre d'élèves	353	171	1 239	386	850	343	1 463	210	1 812	403	2 037	452

Centre administratif Michel-Pagé

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

En soutien aux établissements

Marie-Claude Tardif, directrice générale
Monique Delisle, directrice générale adjointe
Direction générale et Service des technologies de l'information

Karine Toupin, secrétaire générale et directrice
Services du secrétariat général et des communications

Jacques Moffette, directeur
Services éducatifs

Claudette Julien, directrice
Services éducatifs complémentaires

Éric Bouchard, directeur
Service des ressources humaines

Éric Bard, directeur
Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Service aux entreprises et Établissement de Donnacona

Jean-François Lussier, directeur
Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire



M^{me} Karine Toupin, M. Éric Bouchard, M^{me} Monique Delisle,
M. Jean-François Lussier, M^{me} Marie-Claude Tardif, M. Jacques Moffette,
M^{me} Claudette Julien et M. Éric Bard

Répertoire 2017-2018

13 ÉCOLES PRIMAIRES

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur
15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec) GOA 1LO 418 285-2915

Deschambault-Grondines

École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines
École du Phare
248, chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
GOA 1SO 418 286-6283
École Saint-Charles-de-Grondines
525, chemin Sir-Lomer-Gouin
Deschambault-Grondines (Québec)
GOA 1WO 418 268-8359

Donncona

École de la Saumonière
Pavillon de la Jacques-Cartier
451, avenue Jacques-Cartier
Donncona (Québec) G3M 2V7 418 285-5026
Pavillon du Saint-Laurent
250, avenue Côté
Donncona (Québec) G3M 2C1 418 285-2666

Neuville

École des Bourdons-et-Courval
École des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec) GOA 2RO 418 876-2102
École Courval
758, route 138 Est
Neuville (Québec) GOA 2RO 418 876-2800

Pont-Rouge

École du Perce-Neige
Pavillon du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec) G3H 3J6 418 873-2151
Pavillon Saint-Charles
37, rue du Collège
Pont-Rouge (Québec) G3H 3A2 418 873-2195

Portneuf

École des Sentiers-et-de-la-Riveraine
École de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec) GOA 2YO 418 286-6525
École des Sentiers
186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec) GOA 2YO 418 286-3315

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie
400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec)
GOA 3AO 418 323-2101

Saint-Alban

École Sainte-Marie-et-du-Goéland
École du Goéland
177, rue Principale
Saint-Alban (Québec) GOA 3BO 418 268-3332

Saint-Basile

École des Trois-Sources
10, place de l'Église
Saint-Basile (Québec) GOA 3GO 418 329-2833

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc
500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec) GOA 3LO 418 339-2055

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement
270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) GOA 4AO 418 337-7806

Saint-Marc-des-Carrières

École Sainte-Marie-et-du-Goéland
École Sainte-Marie
1120, rue Principale
Saint-Marc-des-Carrières (Québec)
GOA 4BO 418 268-3355

Saint-Raymond

École de la Grande-Vallée
École Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec) G3L 3V9 418 337-7657
École Saint-Joseph
380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 1T3 418 337-2496

Saint-Ubalde

École de la Morelle
410, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec) GOA 4LO 418 277-2160

3 ÉCOLES SECONDAIRES

Donnacona	École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1	418 285-2612
Saint-Marc-des-Carières	École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0	418 268-3561
Saint-Raymond	École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6721

1 CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation de Portneuf : 3 points de service

Donnacona	312, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z9	418 285-5018
Saint-Raymond	380, rue Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6770
Saint-Casimir	500, boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0	418 285-2600, poste 5081

1 ÉCOLE DU PÉNITENCIER DE DONNACONA

Donnacona	1537, route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9	418 285-2455
------------------	---	--------------

12 SERVICES DE GARDE

Cap-Santé

SDG DE L'AQUARELLE

École du Bon-Pasteur

418 285-2915 poste 2

Deschambault-Grondines

SDG DES ÉTOILES FILANTES

École du Phare

418 286-6283 poste 2

Donnacona

SDG DE L'ATELIER DES TROIS POMMES

École de la Saumonière

418 285-2666 poste 3

Neuville

SDG DU COIN DES JEUNES

École Courval

École des Bourdons

418 876-2800 poste 2

418 876-2102 poste 2

Pont-Rouge

SDG DU HARICOT ROSE

École du Perce-Neige

418 873-2151 poste 2

Portneuf

SDG DES SENTIERS

École des Sentiers

École de la Riveraine

418 286-3315 poste 2

418 286-6525 poste 3383

Saint-Basile

SDG DE L'AUTRE SOURCE

École des Trois-Sources

418 329-2833 poste 2

Saint-Casimir/Deschambault-Grondines/Saint-Alban

SDG DES MOUSSAILLONS

École du Bateau-Blanc

PDS - École Saint-Charles

PDS - École du Goéland

418 339-2055 poste 3

418 268-8359 poste 2

418 268-3332 poste 2

Saint-Léonard/Rivière-à-Pierre

SDG DU MILLE-PATTES

École Marie-du-Saint-Sacrement

PDS - École Saint-Cœur-de-Marie

418 337-7806 poste 2

418 323-2101 poste 2

Saint-Marc-des-Carrières

SDG DES PETITES SOURIS

École Sainte-Marie

418 268-3355 poste 2

Saint-Raymond

SDG DU JARDIN BLEU

École Marguerite-D'Youville

École Saint-Joseph

418 337-7657 poste 2

418 337-2496 poste 2

Saint-Ubalde

SDG DE LA GARDINELLE

École de la Morelle

418 277-2160 poste 2

Légende

SDG : Service de garde

PDS : Point de service

En reconnaissance



La Commission scolaire de Portneuf tient à remercier particulièrement les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

Merci aux membres du personnel

Merci pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-mêmes qui incite les élèves à développer la culture de l'effort et du défi. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années. Que ce soit par l'entremise de la Convention de partenariat, signée par la commission scolaire, et davantage par l'intermédiaire de la Convention annuelle de gestion et de réussite éducative de chacun des établissements, vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, spécifiquement en privilégiant la formation continue.

Merci aux parents

Merci pour votre implication active, car votre accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de vos enfants. Votre appui est essentiel, parce que vous agissez en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDA, aux présidents et aux porte-paroles des parents auprès de la commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents: madame Stéphanie Ratté, madame Nadia Paradis et monsieur Benoit Bisson.

Merci aux bénévoles

Merci pour votre implication dans les écoles de même qu'au centre de formation de Portneuf de la commission scolaire. Nous voulons vous exprimer notre reconnaissance pour les services rendus dont votre établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent, chaque jour, d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de cet appui, nous tenons à souligner que vos accomplissements constituent un exemple pour les jeunes de notre communauté et pour vos enfants.

Merci aux partenaires et aux acteurs sociaux et économiques

Votre précieuse collaboration fait en sorte que l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

Merci au personnel retraité

Au cours de l'année 2017-2018, vingt-quatre (24) membres du personnel ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de cœur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.



Déclaration de service aux citoyens

Notre engagement

- Offrir à tous les élèves, jeunes et adultes, du territoire de Portneuf un milieu éducatif de qualité avec des services diversifiés et accessibles à tous.
- Accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie.
- Traiter toute demande dans un délai raisonnable.
- Traiter toute demande avec équité, impartialité et transparence.
- Être dirigé vers les services appropriés à la demande formulée.
- Traiter avec respect le caractère confidentiel de la démarche.
- Informer les élèves et leurs parents de la procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une démarche de révision de décision.
- Soutenir les initiatives des écoles dans l'élaboration des activités de rapprochement école-famille-communauté.
- Promouvoir le développement de saines habitudes de vie.

